ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

DEMANDE DE CONSERVATION DES DROITS À AVANCEMENT
en raison d'une activité professionnelle pendant une disponibilité
au cours de l'année civile 2023

Ne concerne pas les agents en position de disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans

Voir le pas à pas joint à la circulaire pour compléter le formulaire numériquement

Je soussigné(e) ……

Département de la dernière affectation : ☐ 18 ☐ 28 ☐ 36 ☐ 37 ☐ 41 ☐ 45

➔Au cours de l'année civile 2023, j'étais en position de :
- o Disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans
- o Disponibilité pour un autre motif

➔J'ai réintégré mes fonctions : non oui le ……

➔ Je sollicite la conservation de mes droits à avancement d'échelon et de grade selon les conditions prévues par le décret n°2019-234 du 27 mars 2019 et sur présentation des justificatifs conformément à l'arrêté du 14 juin 2019, en raison d'une activité professionnelle exercée pendant ma disponibilité au cours de l'année civile 2023.

PIECES A JOINDRE :

- **activité salariée :**

- Contrat de travail
- Tous les bulletins de salaire de janvier à décembre 2023

IMPORTANT : Le nombre d'heures travaillées doit être explicitement indiqué sur les bulletins de salaire. A défaut, présenter un document de votre employeur attestant du nombre d'heures travaillées au cours de l'année civile.

- **activité indépendante :**

- Extrait Kbis ou extrait K délivré par le tribunal de commerce attestant de l'immatriculation de l'entreprise au registre du Commerce des Sociétés datant de moins de 3 mois **OU** extrait d'immatriculation D1 délivré par la chambre des métiers et de l'artisanat attestant de l'inscription au répertoire des métiers ou au registre des entreprises datant de moins de 3 mois **OU** copie de la déclaration d'activité auprès de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)
- copie du dernier avis d'imposition **OU** de tout élément comptable certifié attestant de la capacité de l'entreprise à procurer au fonctionnaire un revenu soumis à cotisation sociale dont le montant brut annuel est au moins égal au salaire brut annuel permettant de valider quatre trimestres d'assurance vieillesse, **soit 6762€ pour l'année 2023**.

ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS
Liberté Égalité Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- **Création ou reprise d'entreprise (***Aucune condition de revenu n'est exigée dans ce cas) :*

- Extrait Kbis ou extrait K délivré par le tribunal de commerce attestant de l'immatriculation de l'entreprise au registre du Commerce des Sociétés datant de moins de 3 mois **OU** extrait d'immatriculation D1 délivré par la chambre des métiers et de l'artisanat attestant de l'inscription au répertoire des métiers ou au registre des entreprises datant de moins de 3 mois **OU** copie de la déclaration d'activité auprès de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)

Pour les activités professionnelles exercées à l'étranger, chacune des pièces doit être doublée d'une traduction en langue française établie par un traducteur assermenté.

Ce formulaire accompagné des pièces justificatives doit être transmis au plus tard le 31 mai 2024.
Tout dossier arrivé après cette date ne sera pas étudié.

☐ J'atteste avoir pris connaissance de la circulaire sur la disponibilité.

A…… le ……./……/…….. Signature

→Fiche à retourner **par courrier électronique** à l'adresse correspondant à votre département d'exercice :

Cher : saep18@ac-orleans-tours.fr
Eure et Loir : saep28@ac-orleans-tours.fr
Indre : saep36@ac-orleans-tours.fr
Indre et Loire : saep37@ac-orleans-tours.fr
Loir et Cher : saep41@ac-orleans-tours.fr
Loiret : saep45@ac-orleans-tours.fr